



TOIT ET JOIE
POSTE HABITAT

#152 Septembre/Octobre 2021

trait - d'union

Le magazine des locataires



UN LOGEMENT SAIN

Prendre soin de son appartement,
c'est prendre soin de soi.

P2

Borne de recharge
pour véhicule électrique

P3

Fête des voisins 2021

Sommaire

P.2 / Borne de recharge pour véhicule électrique

P.3 / Fête des voisins

P.4-5 / Dossier : un logement sain

P.6-7 / Retour sur un été haut en culture

P.7 / Résidences d'action culturelle : la rentrée des artistes



BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Pour cette rentrée 2021, vous avez la possibilité, si vous louez une place de parking souterrain*, d'y faire installer une borne de recharge pour véhicule électrique, en bénéficiant d'un tarif spécial.

UN NOUVEAU SERVICE

Soucieuse de vous accompagner sur des déplacements plus écologiques, Toit et Joie a souhaité donner la possibilité à l'ensemble de ses locataires disposant d'une place de parking souterrain*, de procéder à l'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique sur leur emplacement de stationnement.

TARIF LOCATAIRES

Un tarif spécial est prévu pour nos locataires. Il sera valable jusqu'à la fin de l'année.

Vous êtes intéressé ? Vous souhaitez connaître tous les détails de cette offre ?

Contactez Victor de la société Yespark :

- par mail à l'adresse : recharge@yespark.fr

- par téléphone au **01 76 41 05 29**

Vous pouvez également vous rendre sur www.yespark.fr/resident-toit-et-joie



Partenariat avec yespark

Pour éviter la vacance locative des places de parking des résidences Toit et Joie, un partenariat a été noué avec Yespark dès 2015. L'expérience a été lancée sur quelques sites parisiens, où des places de stationnement non occupées ont été confiées en gestion à Yespark, qui permet aux particuliers de louer des places de stationnement. Le partenariat a ensuite été étendu à de nombreuses autres résidences au fil du temps, pour se prolonger aujourd'hui à l'installation de bornes électriques pour nos locataires, sur leur place de parking souterrain.

** Pour des raisons techniques, ce service ne peut pas être proposé aux personnes louant une place de parking aérien.*

FÊTE DES VOISINS 2021

Afin de maintenir les temps de convivialité, particulièrement précieux dans la période actuelle, Toit et Joie a proposé aux gardien(ne)s qui le souhaitent d'organiser, avec les locataires, la fête des voisins sur leur résidence. Il est toutefois primordial que des mesures de sécurité soient respectées de tous.

Organisation de la fête

Pour retrouver du lien, il a été proposé à tous les gardien(ne)s d'organiser la fête des voisins. Vous pouvez vous associer à il/elle ou prendre en main l'organisation. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre amicale pour offrir votre contribution, ou de vos voisins pour organiser ensemble.



Faisons preuve de vigilance

Bien que la vie reprenne et qu'il soit essentiel de se retrouver entre voisins pour préserver le lien social, il est important de garder à l'esprit le contexte sanitaire et de veiller à respecter certaines règles :

- **PORT DU MASQUE** : sauf pour manger ou boire, conservez votre masque, bien posé et couvrant le nez et la bouche.
- **PORTIONS INDIVIDUELLES** : évitez les plats communs dans lesquels les invités se serviraient directement, préparez à l'avance des portions individuelles y compris pour les aliments à picorer (cacaahuètes, bonbons...).



- **GEL** : prévoyez du gel hydro alcoolique et placez en à divers endroits bien visibles, n'hésitez pas à demander aux personnes qui arrivent à la fête de commencer par se désinfecter les mains.

- **DISTANCE** : en mangeant ou en buvant, vous enlèverez votre masque, veillez donc à conserver 1 mètre entre vous et les personnes avec qui vous discutez.



- **EXTÉRIEUR** : évitez d'organiser l'évènement dans une salle intérieure, préférez les espaces extérieurs de votre résidence.
- **ENFANTS** : la présence d'enfants non accompagnés est interdite, merci pour votre compréhension.



NOUS ESPÉRONS QUE VOUS POURREZ PROFITER DE CE MOMENT PRIVILÉGIÉ POUR VOUS RETROUVER ET PARTAGER QUELQUES HEURES DE FESTIVITÉ.

UN LOGEMENT SAIN

Prendre soin de son appartement, c'est prendre soin de soi.

Respirer un air sain est essentiel. Bien aérer votre appartement et le nettoyer avec des produits de qualité y contribueront grandement. Retrouvez conseils et bonnes pratiques dans ce dossier.

Les produits d'entretien : bien les choisir et mieux les utiliser

Nettoyer votre intérieur nécessite l'utilisation de produits d'entretien. Leur choix, mais aussi la façon de les utiliser ne sont pas anodins. L'idéal est d'allier efficacité et sécurité, tout en limitant l'impact sur l'environnement. Voici quelques conseils simples à appliquer pour l'entretien de votre intérieur.

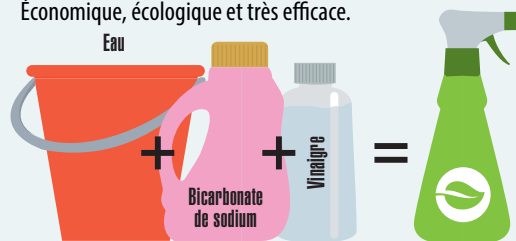
Bien choisir ses produits d'entretien est important pour votre santé. Ces derniers entrent en contact avec la peau et les yeux, et les risques sont donc nombreux. Le choix de vos produits d'entretien a également un impact sur la qualité de l'air de votre intérieur. Il est donc important de :

- privilégier les produits éco-labellisés logos ecolabel + NF environnement ;



- rechercher les produits sans parfums ou très peu parfumés ;
- privilégier les écorecharges qui évitent les emballages inutiles.

Aller plus loin : vous pouvez aussi fabriquer vous-même vos produits. Par exemple, un nettoyeur multi-usages avec du bicarbonate de sodium dilué dans de l'eau chaude, auquel il faut rajouter du vinaigre d'alcool blanc. Économique, écologique et très efficace.



Conseils : comment mieux utiliser vos produits d'entretien ?

Vos produits d'entretien doivent être manipulés avec précaution, en suivant les consignes d'emploi. Respecter la notice d'utilisation d'un produit d'entretien permet de diminuer les risques d'accident et d'optimiser son efficacité.

Quelques conseils pour une utilisation efficace et un impact limité sur l'environnement :

- ne mélangez pas les produits entre eux (ça ne les rendra pas plus efficaces !) et favorisez les produits multi-usages ;
- respectez les précautions d'emploi et les doses indiquées ;
- nettoyez avant de vouloir désinfecter, un entretien régulier ne nécessite pas de désinfection particulière (excepté ponctuellement dans les toilettes et la poubelle) ;
- enlevez la poussière avant de nettoyer les sols ;
- pensez à nettoyer les poignées de portes et interrupteurs, endroits où l'on pose fréquemment ses mains et que l'on délaisse souvent ;
- aérez au maximum après le nettoyage.



Aérer son logement : c'est tellement important !

Il est primordial d'aérer régulièrement votre appartement, pour votre santé et celle de votre logement.

- Pensez à ventiler quotidiennement votre logement en ouvrant vos fenêtres (quelques minutes suffisent pour renouveler l'air de votre logement).
- Ne bouchez jamais les grilles de ventilation de vos fenêtres, ni les entrées et sorties d'air situées dans les différences pièces. Pensez également à les nettoyer régulièrement.
- Ne coupez en aucun cas votre VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée), lorsque votre logement en est équipé, et pensez à nettoyer la grille. En cas de panne ou d'autre problème, prévenez votre gardien(ne) dès que possible.

Aérer son logement, c'est :

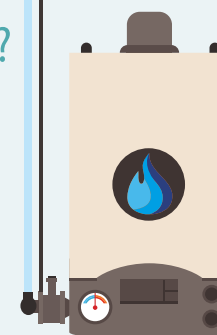
- s'assurer de ne pas chauffer un air humide, ce qui est très énergivore ;
- éviter l'apparition de toute moisissure ;
- enfin, aérer son logement c'est s'assurer d'éviter toute intoxication au **monoxyde de carbone**. >

Le monoxyde de carbone (CO) ?

Le monoxyde de carbone est la **première cause de mortalité accidentelle par intoxication en France**, avec une centaine de décès par an en moyenne.

Il provient de :

- four, cuisinière ;
- appareils de production d'eau chaude* ;
- appareils de chauffage à combustion (bois, charbon, gaz naturel...).



* Dès que vous observez un dysfonctionnement au niveau de votre chaudière, contactez immédiatement votre gardien(ne). Si cela se produit le week-end, n'hésitez pas à contacter la veille d'urgence de Toit et Joie (0.820.86.87.88), qui est compétente pour ce type de problème.



Retour sur un été haut en culture

Entre juin et juillet, pas moins de 13 rendez-vous culturels et festifs vous ont été proposés sur les résidences avec la réalisation de la 4^{ème} édition de notre festival Au-delà des toits, mais aussi une programmation pensée avec le Centre National du Livre (CNL) et notre participation au festival Regard neuf 3, organisé par l'AORIF.

Festival Au-delà des toits

Le festival a eu lieu du 2 au 9 juillet, sur 7 résidences dans 6 villes d'Île-de-France : Maurepas, Argenteuil, Evry-Courcouronnes, Les Ulis, Paris et L'Hajÿ-lès-Roses. Ont été proposées au public d'ambitieuses restitutions des créations issues des résidences d'action culturelle, menées tout au long de l'année avec vous sur les résidences.

Résidence d'action culturelle ?

Toit et Joie - Poste Habitat sélectionne un artiste ou une compagnie qui investit une résidence sur des temps de 6 mois à 2 ans avec la mise à disposition d'un espace de travail. L'objet de la co-création avec les habitants varie et peut aller de l'écriture d'une pièce de théâtre à l'élaboration d'une œuvre d'art urbain.



Un grand merci à vous, qui avez été présents nombreux sur les événements !

Merci à nos partenaires : La DRAC Île-de-France et le ministère de la Culture, l'AORIF, le CNL, les villes de Maurepas, Argenteuil, Evry-Courcouronnes, Les Ulis, Paris, L'Hajÿ-lès-Roses, Fontenay-aux-Roses, Clichy-sous-Bois, Sevran et Villepinte. Merci aux artistes et compagnies, ainsi qu'aux équipes de Toit et Joie mobilisées autour de ces événements et notamment les gardien(ne)s des résidences.



Partir en Livre

La 7^{ème} édition de Partir en Livre, festival du livre pour la jeunesse, a eu lieu en juillet 2021, partout en France. En partenariat avec le Centre National du Livre (CNL), Toit et Joie - Poste Habitat a proposé dans ce cadre *Au fil des mots*, mené par la compagnie La Constellation : 4 journées de rencontres littéraires à Clichy-sous-Bois et Evry-Courcouronnes, avec des lectures à haute-voix, des lectures musicales et des temps de rencontre avec une illustratrice (Zad) et un auteur de BD (Jacques-Henri Tournadre).

Festival Regard neuf 3

Pour cette nouvelle édition de Regard neuf 3, événement organisé par l'AORIF du 11 au 23 juin, Toit et Joie - Poste Habitat s'est une nouvelle fois inscrit dans sa programmation avec deux manifestations : à Sevran, avec la restitution du projet de création de podcasts « *À la recherche de la légende de Sevran* », et à Villepinte avec la réalisation d'une nouvelle fresque d'art urbain, par l'artiste Shaka.



Résidences d'action culturelle : la rentrée des artistes

Après une saison estivale riche en création, en rencontres et en moments festifs, la culture fait sa rentrée chez Toit et Joie avec le lancement de nouveaux projets, au plus près de vous, et la poursuite de certains déjà lancés. Dans ce numéro, focus sur une démarche historique originale.

APPARTEMENTS-TÉMOINS, CRÉATION EN IMMERSION À L'HAYÿ-LES-ROSES

Le projet « *Appartements-témoins* » mené par la compagnie lu² depuis quelques mois sur notre résidence de L'Hajÿ-lès-Roses, a été imaginé en partenariat avec la DRAC Île-de-France et la mairie. Dans le cadre des grands travaux de démolition-reconstruction entrepris sur cette résidence historique de Toit et Joie (la première de l'histoire de l'entreprise), ce projet artistique participatif a été pensé pour accompagner locataires et habitant(e)s du quartier dans cette transition.



« *Appartements-témoins* », c'est un dispositif artistique visant à valoriser la mémoire et le quotidien tel qu'ils sont vécus par les locataires de la résidence, autour des thématiques de l'habitat et du parcours de vie. En croisant les savoir-faire issus de l'art dans l'espace public, de l'urbanisme et de la recherche, la compagnie lu² propose des écritures immersives à partir des récits des habitant(e)s, notamment sous la forme d'entresorts (petites formes théâtrales) et d'installations multimédia interactives.

Plus d'informations sur sceneculturellehm.com



LE VACCIN JE LE FAIS



EFFICACE • SIMPLE • GRATUIT

OUVERT À TOUS! À partir de 12 ans

(le vaccin est gratuit pour tous, même sans couverture sociale, AME, CMU, CSS...)

N'ATTENDEZ PAS!

 N°Vert 0800 00 91 10

sante.fr